



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-neuvième session

26-29 février 2008

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : recensements de la population et du logement

Recensements de la population et du logement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis à la Commission de statistique en réponse à une demande formulée par celle-ci à sa trente-huitième session^a. On y présente les activités achevées en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010, en général, y compris les réunions d'experts et les ateliers de formation qui ont été tenues; l'établissement du texte final de la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements*; et la création d'un site Web qui servira de base de connaissances relatives aux recensements. On y indique également les activités futures relatives au Programme mondial de 2010.

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

^a Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 4 (E/2007/24)*, chap. I.A.

* E/CN.3/2008/1.



I. Introduction

1. À sa trente-huitième session¹, la Commission de statistique a prié la Division de statistique de l'ONU et autres organismes internationaux d'intensifier leur assistance technique aux bureaux nationaux de statistique afin de renforcer la capacité nationale d'appliquer le Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010). En outre, elle a demandé que le texte révisé des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements* soit diffusé aussi rapidement que possible.

II. Activités prévues dans le cadre du Programme mondial de recensements de la population et des logements

2. Suite à l'adoption de la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements*, la Division a entrepris des activités visant à faire avancer la mise en œuvre du Programme mondial de 2010. Ces activités ont consisté notamment à arrêter le texte définitif de la version révisée, à organiser trois réunions d'experts et cinq ateliers de formation et à créer un site Web qui servira de base de connaissances relatives aux recensements.

A. Deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements*

3. La Commission de statistique a approuvé la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements* à sa trente-huitième session, en février 2007. Le texte définitif du document a été établi et soumis pour publication et traduction. La version en ligne peut être consultée sur le site Web de la Division de statistique à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/census3.htm>.

B. Réunions d'experts

4. Trois réunions d'experts ont été organisées en réponse aux demandes d'orientation formulées par des pays pour la planification et la tenue de leurs séries de recensements de 2010 :

a) La première réunion d'experts, qui s'est tenue à New York du 29 mai au 1^{er} juin 2007, a porté sur les pratiques contemporaines en matière de cartographie aux fins du recensement et l'utilisation des systèmes d'information géographique. Les experts ont examiné le cadre conceptuel et différentes méthodes de cartographie aux fins du recensement ainsi que les capacités offertes par les technologies

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 4 (E/2007/24)*, chap. I.A.

géospatiales à l'appui des activités dans ce domaine. Ils ont aussi examiné les notions de géocodage et les méthodes de géocodage appliquées à la collecte des données; évalué l'utilisation des systèmes mondiaux de localisation et d'autres technologies géospatiales pour la délimitation numérique des districts de recensement et la collecte des données; examiné le développement des bases de données géographiques, l'analyse spatiale et la diffusion des données; recensé et examiné les questions d'ordre organisationnel et institutionnel liées à la cartographie aux fins du recensement. En outre, ils ont formulé des propositions en ce qui concerne la révision et l'actualisation du *Manuel des systèmes d'information géographique et de cartographie numérique*²;

b) La deuxième réunion d'experts, qui s'est tenue à New York du 24 au 28 septembre 2007, a porté sur l'examen d'un projet de manuel sur la mesure des migrations internationales dans les recensements et les enquêtes. Les experts ont formulé des recommandations sur l'application pratique des directives internationales dans ce domaine. Il est tenu compte desdites recommandations pour l'établissement du texte définitif du manuel qui devrait paraître au deuxième trimestre de 2008;

c) La troisième réunion d'experts, qui s'est tenue à New York du 5 au 9 novembre 2007, a été organisée par la Division en collaboration avec le Bureau de statistique de l'Organisation internationale du Travail. Les experts ont examiné un projet de manuel sur la mesure de la population active dans les recensements. Il a été tenu compte des suggestions et recommandations du groupe d'experts pour l'établissement du texte définitif du manuel qui devrait paraître au premier trimestre de 2008.

C. Ateliers de formation

5. En 2007, la Division a organisé cinq ateliers de formation en collaboration avec les commissions régionales et organisations sous-régionales pertinentes. Les quatre ateliers qui ont porté sur la gestion des recensements et la cartographie se sont tenus à :

- a) Lusaka, du 8 au 12 octobre 2007, pour les pays d'Afrique anglophone;
- b) Rabat, du 12 au 16 novembre 2007, pour les pays d'Afrique francophone;
- c) Bangkok, du 15 au 19 octobre 2007, pour les pays d'Asie;
- d) Port-au-Prince, du 22 au 26 octobre 2007, pour les pays des Caraïbes.

6. Ces ateliers visaient à souligner l'importance de la bonne gestion des recensements et mettre en lumière l'évolution des capacités des systèmes d'information géographique et d'autres technologies géospatiales qui pourraient être utilisées pour les recensements. Ils ont porté sur des activités de recensement telles que la délimitation des districts de recensement, la collecte des données ainsi que l'analyse et la diffusion des données de recensement.

7. Les ateliers ont également couvert d'autres sujets tels que les directives internationales en matière de recensement pour en améliorer la qualité, l'utilisation

² *Études méthodologiques, n° 79* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.XVII.12).

de technologies contemporaines de géographie du recensement et le rôle des recensements dans la gestion des catastrophes.

8. Le cinquième atelier, qui s'est tenu au Caire du 3 au 6 décembre 2007 à l'intention des pays de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, était axé sur l'utilisation complémentaire des résultats des recensements et des statistiques de l'état civil pour produire des estimations de la population. En outre, il a présenté ou rappelé aux participants les normes internationales en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, qui doivent nécessairement continuer de soutenir les bases posées par les recensements de la population et des logements.

D. Site Web du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010

9. Dans le cadre de ses activités relatives au Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010, la Division de statistique a établi un site Web à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/2010_PHC/default.htm. L'objectif principal de ce site est de promouvoir l'échange international de connaissances relatives aux recensements et de suivre les progrès accomplis dans l'exécution du Programme mondial aux niveaux national, régional et international. Le site présente des informations actualisées sur les activités des pays concernant les opérations de recensement dans la série de 2010, notamment les dates des recensements nationaux et les questionnaires qui ont été utilisés pour les différents recensements. Il présente en outre des informations sur les réunions et ateliers organisés par la Division et d'autres organismes des Nations Unies.

10. L'un des principaux aspects du site est qu'il constitue une base de connaissances relatives aux recensements, dans laquelle sont conservés les méthodes de recensement et les documents concernant les pratiques de référence en matière de recensement. Cette base de connaissances a donc principalement pour objectif de servir de centre de documentation que pourront utiliser les pays dans le cadre de leurs activités de recensement de la population et des logements. À ce jour, elle compte 200 articles sur les activités de recensement. La Division ajoutera bientôt une publication en ligne sur les directives concernant la manière de consigner les opérations et activités de recensement.

11. Outre les activités qu'elle a menées avec les commissions régionales, la Division a continué de collaborer étroitement avec des organismes internationaux tels que la Banque mondiale et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Ainsi, pour donner suite au Plan d'action de Marrakech pour la statistique, la Banque mondiale a apporté un appui financier à l'exécution du Programme mondial de 2010. La collaboration avec le FNUAP était axée sur les activités de sensibilisation et de mobilisation et a consisté notamment à faire participer des experts à des ateliers organisés à ce sujet.

III. Activités futures

1. Une série d'activités ayant trait aux recensements sont prévues pour 2008, notamment les suivantes :

Suivi des recensements nationaux

2. En 2008, dans le cadre des activités relatives au Programme mondial de 2010, la Division continuera de suivre les progrès réalisés par les pays en ce qui concerne les recensements de la population et des logements. Le Programme mondial de 2010 vise avant tout à ce que tous les pays et toutes les régions fassent ces recensements au moins une fois au cours de la décennie 2005-2014. Par conséquent, le suivi des recensements nationaux sert surtout à faire le point sur l'évolution des activités de recensement dans divers pays pour tirer la sonnette d'alarme le cas échéant. En recensant les difficultés que les pays pourraient rencontrer dans la mise en œuvre du Programme mondial de 2010, il sera plus facile d'apporter un soutien opportun et approprié aux différentes phases de la préparation des recensements et de leur déroulement. Les conclusions seront portées à l'attention de la communauté internationale dans l'espoir de susciter des appuis et de mobiliser les bailleurs de fonds.

Manuels et directives techniques

3. La Division continuera d'élaborer des directives et du matériel technique concernant les différentes phases des recensements. Les travaux se poursuivront en vue de préparer le matériel de référence et de formation sur les sujets essentiels à l'exécution du Programme mondial de 2010. La stratégie consiste à se concentrer, chaque année, sur les étapes du déroulement des recensements, l'une après l'autre, ce qui permet à la Division d'actualiser ses directives, ou d'en élaborer d'autres, et de recenser les pratiques de référence de manière rationnelle. Le matériel utilisé dans les ateliers sera amélioré et adapté aux formations en ligne afin d'être mis à la disposition d'un public plus vaste. À compter de 2008, le matériel sur les opérations de recensement, la cartographie et les systèmes d'information géographique sera d'ailleurs affiché sur Internet.

Ateliers de formation

4. En 2008, la Division organisera des ateliers de formation qui porteront surtout sur la collecte de données, l'assurance de qualité, ainsi que la saisie et la vérification des données. Les questions concernant l'utilisation de petits appareils portatifs pour recueillir les données, la saisie des données grâce à la lecture optique et leur vérification y seront aussi abordées. Par ailleurs, des modules sur des sujets particuliers seront prévus, notamment la prise en compte des différences entre les sexes dans les enquêtes ou la mesure des incapacités grâce aux recensements.

Nouvelles méthodes et conditions de leur adoption et de leur utilisation dans d'autres pays

5. De nombreux pays continuent à utiliser des méthodes de recensement classiques et traditionnelles; d'autres cependant adoptent ou prévoient d'adopter de nouvelles méthodes, notamment le recensement permanent, le recensement virtuel, le recensement à partir de listes électorales et le recensement rénové. La Division

suivra l'évolution de ces méthodes de façon à les faire connaître à partir de son site Web et à pouvoir fournir des explications. L'accent sera mis sur les conditions à respecter pour que ces méthodes produisent des données fiables et puissent être utilisées dans d'autres pays.

Gestion d'un centre d'information sur Internet

6. En ce qui concerne les opérations de recensement, les informations affichées sur le site Web seront actualisées en permanence en 2008 et la base de connaissances s'enrichira de documents supplémentaires. Il est à espérer que les pays membres utiliseront les documents disponibles afin d'envoyer des informations qui pourront être affichées sur le site Web.

Assistance technique

7. Des missions d'assistance technique seront effectuées afin d'apporter un concours adapté à tel ou tel pays. Ces missions auront pour objectif d'aider les pays à réaliser eux-mêmes leur recensement.

Conception d'un progiciel pour la diffusion des informations issues des recensements

8. Les travaux de conception du progiciel CensusInfo débiteront en 2008, en collaboration avec DevInfo, l'idée étant d'aider les pays à diffuser les résultats des recensements sur un site Web ou un cédérom. Le progiciel s'inspirera de la plateforme de DevInfo, mais des fonctions particulières lui seront ajoutées pour satisfaire les critères de diffusion des résultats des recensements, notamment des tableaux à multiples entrées, des modèles de rapports pour la diffusion des résultats, ainsi que des dispositifs pour les systèmes d'information géographique servant à la cartographie.

9. Étant donné que des organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux, entre autres, participent au Programme mondial de 2010, la Division continuera d'améliorer les réseaux de communication qui soutiennent le Programme. En attendant, la Division a mis en place des moyens de voir si les pays peuvent financer leurs recensements et ces informations seront mises à la disposition d'éventuels bailleurs de fonds.

10. L'appui de la Banque mondiale au Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010) a contribué fortement à la réalisation, en 2007, des objectifs ayant trait aux activités susmentionnées. On ne saurait trop insister sur l'importance de veiller à ce que ce soutien se poursuive jusqu'au cycle de recensements de 2010, compte tenu surtout du grand nombre d'activités permanentes nécessaires à l'exécution du Programme.

22. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.